

**Sujet :** [INTERNET] Enquêtes publiques

**De :** "philippe.bernard86290" <philippe.bernard86290@orange.fr>

**Date :** 11/12/2018 17:58

**Pour :** pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Bonjour

Je suis Philippe BERNARD L' Age 86290 Journet .

Le parc naturel de la Brenne est classé zone d'humide d'importance internationale RAMSAR  
C'est un classement de très grande importance pour la biodiversité de la Brenne et pour la fréquentation  
touristique du parc .

Ce joyau construit par des moines doit être préservé de toutes nuisances graves .

A ce titre le projet éolien de Vigoux-Argenton sur Creuse si près du parc est inacceptable

Ce projet n'est motivé que par des intérêts financiers du promoteur .

Pour les oiseaux , pour les chauve-souris , pour les habitants du parc , pour les intérêts économiques  
et touristiques , pour la convention RAMSAR , pour les finances et les intérêts économiques de l'état Français  
nous devons refuser ce projet financier .

L'éolien n'apporte rien au climat il est producteur de CO2 dans sa fabrication ,ses pâles non recyclables , ses huiles toxiques ,  
ses métaux rares sont sources de pollution graves plus les soucis de santé des riverains à venir , l'académie de médecine a alerté  
à ce sujet notre devoir est de refusé ce projet .

**Sincères salutations**

**Philippe BERNARD**

**Email :** philippe.bernard86290@orange.fr

**Tél :** 06 48 51 19 19